



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

**Web'EnR**  
Le 17 mai 2018

# Les énergies renouvelables citoyennes dans les PCAET





Collectif pour  
l'énergie  
citoyenne



CLER RÉSEAU  
POUR LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE



cn  
cress

Conseil National  
des Chambres Régionales  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire

enercoop  
L'énergie  
militante



ÉNERGIE  
PARTAGÉE



energycities



France

Chambre  
française  
de l'Économie  
Sociale  
et Solidaire



FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT



FONDATION  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME

le labo

DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE

réseau  
action  
climat  
france



WWF

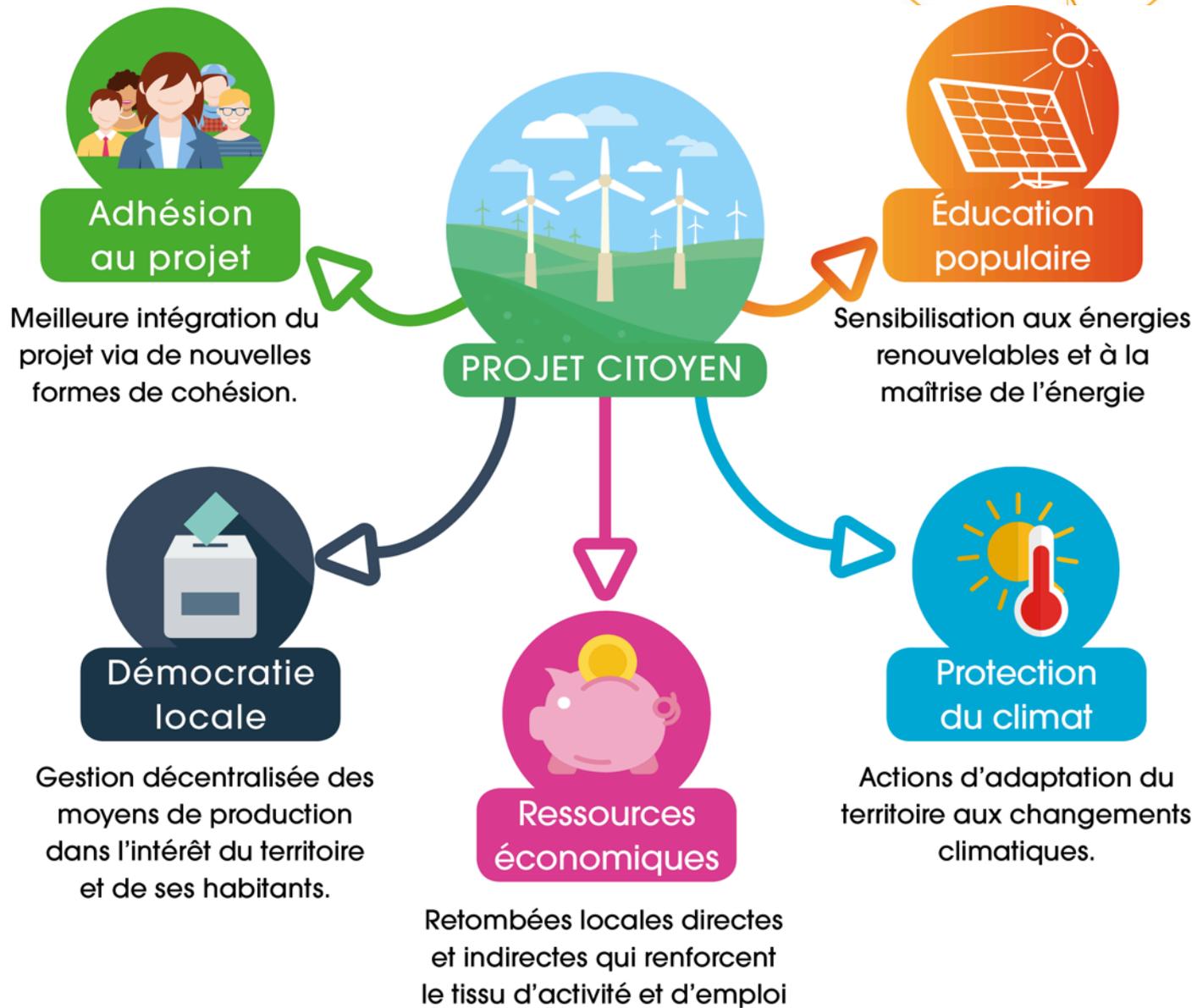
4.D



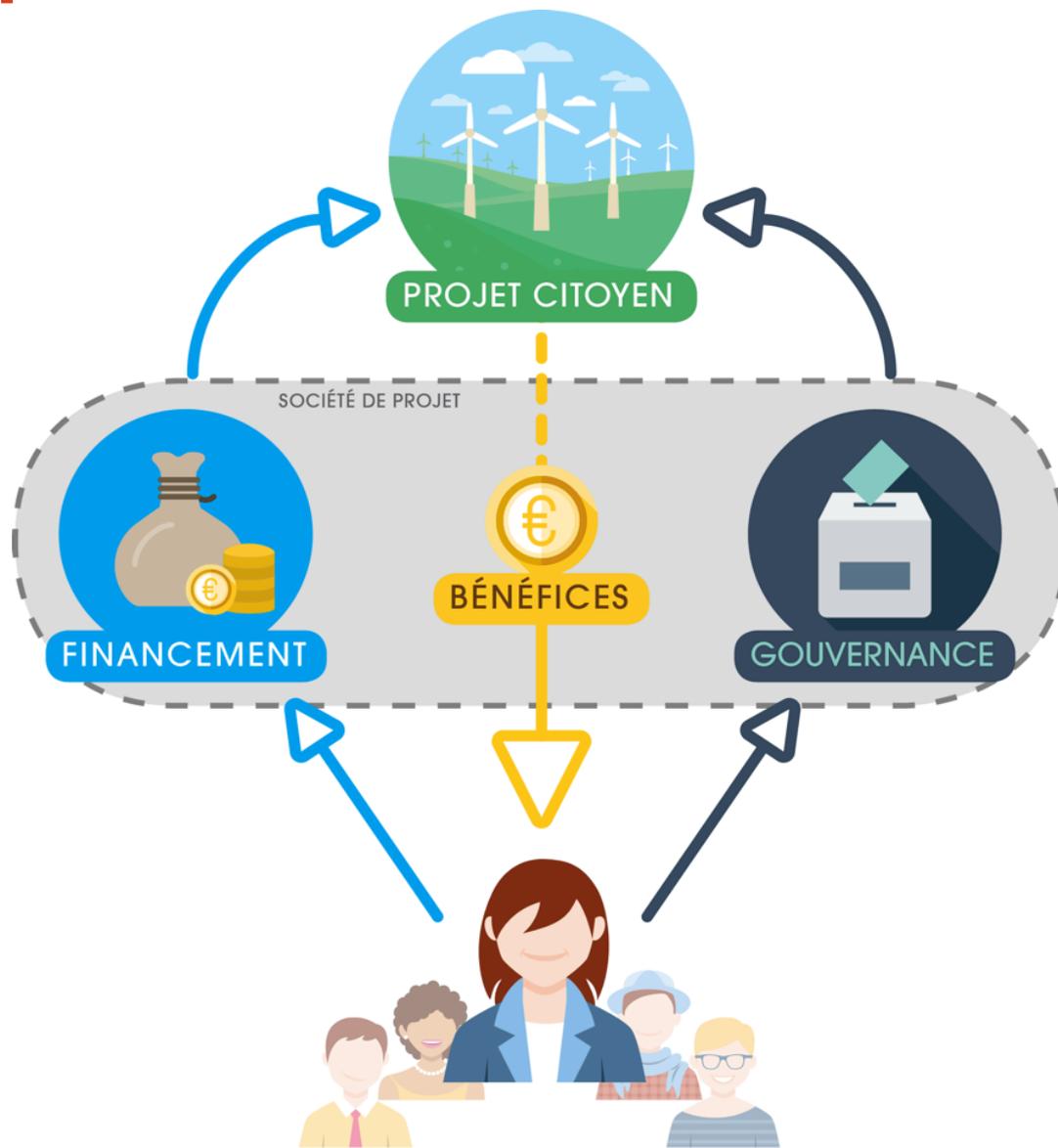
ÉNERGIE  
PARTAGÉE

L'ASSOCIATION

# Les plus-values d'un projet porté par le territoire



# Les citoyens et les collectivités participent !



# Une réelle dynamique : plus 270 projets citoyens





**Énergie Partagée en  
Centre-Val de Loire**  
Sylvain Guineberteau



**Énergie Partagée  
en Île-de-France**  
Olivier Berland



**Réseau Taranis  
(Bretagne)**  
Marianne Billard



**Énergies citoyennes en  
Pays-de-la-Loire (ECPDL)**  
Claire Legrand  
Robin Deloof



**Réseau Énergies citoyennes en  
Auvergne-Rhône-Alpes (ECRA)**  
Noémie Poize



**Réseau Cirena  
(Nouvelle-Aquitaine)**  
Chalène Suire  
Magali Martin



**Énergie Partagée en  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
Arno Foulon



**Réseau ECLR  
(Occitanie)**  
Alenka Doulain  
Johann Vacandare

# Un guide pratique pour les collectivités

- Une pluralité d'implication des collectivités territoriales
- Une vingtaine d'expériences de collectivités territoriales



# Quelques rappels sur le PCAET



- **Un cadre d'engagement pour le territoire**
- **Une obligation pour les EPCI de plus de 20 000 habitants depuis la loi de transition énergétique de 2015**
- **Une démarche transversale dans laquelle tous les domaines de compétences et les politiques des collectivités sont repensés au regard de l'énergie et du climat**

# OBJECTIF GLOBAL



**15% de la production d'énergie renouvelable aux mains des citoyens, des collectivités territoriales et des acteurs économiques locaux.**



**Horizon : 2030**

# 5 objectifs opérationnels



**1**

**Sensibiliser et former les acteurs territoriaux au développement local des énergies renouvelables**

**2**

**Valoriser les gisements renouvelables et privilégier les acteurs locaux**

**3**

**Doter les acteurs locaux des moyens financiers nécessaires au développement des énergies renouvelables**

**4**

**Garder la maîtrise des gisements importants en partenariat avec les industriels**

**5**

**Développer les circuits courts de l'énergie par une consommation locale**

# Un document pratique en ligne

Le détail des mesures est téléchargeable en ligne à l'adresse suivante :  
<https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2018/03/PCAET-Energie-Citoyenne.pdf>

Aperçu :

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

Sensibiliser et former les acteurs territoriaux au développement de projets d'énergie renouvelable citoyens

Action	Descriptif	Partenaires à mobiliser	Résultats attendus	Indicateurs	Liens utiles
Formation du Conseil en Énergie Partagé (CEP) et des Espaces Info Énergie (EIE) aux EnR citoyennes	Former les conseillers CEP et Espace Info Énergie afin qu'ils puissent maîtriser les enjeux d'un contrôle local des énergies renouvelables et orienter vers les acteurs pertinents en fonction des besoins des porteurs de projets. Il s'agit également de pouvoir les former aux démarches de territoire à énergie positive.	CEP et EIE ADEME Énergie Partagée (formations) Réseau régional de l'énergie citoyenne	Les acteurs locaux ont la connaissance des particularités des projets citoyens et ont une connaissance des acteurs à mobiliser sur leur territoire.	Nombre de formations dispensées, nombre de CEP et EIE formés	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Informations CEP - ADEME</a></li><li>- <a href="#">Programme de formations sur l'énergie citoyenne</a></li><li>- <a href="#">Réseaux régionaux de l'énergie citoyenne</a></li></ul>
Formation des élus et des agents territoriaux aux EnR citoyennes	Former les élus et les agents territoriaux aux EnR citoyennes et aux démarches de territoire à énergie positive, afin qu'ils puissent initier et/ou accompagner les acteurs locaux au portage de projets d'énergie renouvelable.	Communes ADEME Énergie Partagée Réseau régional de l'énergie citoyenne, CNFPT	Développement de projets EnR citoyens sur le territoire et sensibilisation des acteurs territoriaux	Nombre de formations dispensées, nombre d'élus et agents territoriaux formés	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Programme de formations sur l'énergie citoyenne</a></li><li>- <a href="#">Le site du CNEPT</a></li></ul>
Appui politique et de communication	Inscrire dans toutes les communications autour de la transition énergétique, des informations autour de l'énergie citoyenne et des projets citoyens présents sur le territoire.	Communes, médias locaux	Meilleure acceptation des projets renouvelables citoyens, augmentation d'initiatives locales	Nombre d'articles dans les médias locaux	<a href="#">Exemple du Pays de l'Armanche</a>

# Objectif 1

*Sensibiliser et former les acteurs territoriaux au développement local des énergies renouvelables*

👉 Former les Conseillers des Espaces Infos Énergie et les Conseillers en Énergie Partagée



👉 Former les élus et les agents territoriaux aux enjeux des énergies renouvelables citoyennes

👉 Intégrer les projets renouvelables citoyens dans la communication locale relative à la transition énergétique et au développement local

# Objectif 2



**Valoriser les gisements renouvelables et privilégier les acteurs locaux**

Estimer et valoriser les ressources sur son patrimoine

Schéma de développement des EnR et/ou observatoire local des EnR

Garder la maîtrise du foncier

Prioriser les acteurs locaux dans le développement des EnR

# Zoom sur le Pays Barrois (Grand-Est)

Etude générales sur  
les potentiels EnR

Filière bois prometteuse mais mal structurée

**Plan  
d'Approvisionnement  
Territorial (PAT) de la  
filière bois**

Collecte  
d'informations

Achats de  
données

Compréhension  
systémique

Comité  
technique

# Objectif 3



## *Doter les acteurs locaux des moyens financiers nécessaires au développement des énergies renouvelables*

- ☞ Soutien financier aux structures locales accompagnant les collectivités dans leurs montages de projets
- ☞ Appels à projets pour financer l'animation et/ou les études techniques
- ☞ Avances remboursables et garanties d'emprunts dès lors que le projet possède une gouvernance incluant la collectivité et les citoyens.
- ☞ Enveloppe d'investissement aux projets d'énergie citoyenne, hors compétence énergie
- ☞ Outils d'investissement et de financement publics et citoyens favorisé par la collectivité dans le cadre des projets EnR

# Objectif 4

## *Garder la maîtrise des gisements importants en partenariat avec les industriels*

### ☛ Maîtriser l'orientation des études

Cahier des charges incluant un critère de gouvernance locale

Former les agents territoriaux, les élus et les structures locales à la négociation avec les partenaires industriels

Mobiliser les compétences internes (techniques et financières) des agents territoriaux des collectivités

### ☛ Valoriser les apports en nature de la collectivité dans le capital de la société de production

Réunions publiques

Mise à disposition de données

Appui à la communication des projets



# Objectif 5

*Développer les circuits courts de l'énergie par une consommation locale*

☞ Valoriser l'électricité d'origine renouvelable produite localement auprès d'acheteurs locaux et éthiques



☞ S'alimenter en énergie renouvelable en choisissant des fournisseurs d'énergie 100 % verte s'alimentant en contrat direct avec des producteurs locaux



# Toutes nos propositions

En ligne :

<https://energie-partagee.org/pcaet-developpement-local-energies-renouvelables/>



**PCAET** ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES

Des solutions au service des intercommunalités et des municipalités



## 1 LES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES ET COLLECTIVES : UNE DYNAMIQUE RICHE D'OPPORTUNITÉS

Qu'est-ce qu'un projet citoyen d'énergie renouvelable (EnR) ? C'est un projet de production, de consommation et d'économie d'énergie auquel les acteurs locaux participent activement, tant en investissant au capital qu'en prenant part à la gouvernance. Les projets citoyens d'EnR sont au croisement de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire. Les territoires sont en première ligne de la transition énergétique.

Aujourd'hui, les citoyens comme les collectivités sont, de différentes manières, acteurs de la transition énergétique, en impulsant ou en participant à des projets collectifs locaux d'énergie renouvelable, en consommant de l'énergie verte et en économisant l'énergie.

Depuis 10 ans, ce mouvement se développe et s'accroît, avec plus de 250 installations opérationnelles ou en cours de réalisation en France. On observe une démultiplication des initiatives : citoyens, acteurs agricoles, coopératives et collectivités locales s'engagent dans des projets de production d'énergie renouvelable qui s'intègrent dans des projets de territoire. Une récente étude européenne estime que 47% de l'électricité produite en France pourrait être, à l'horizon 2050, entre les mains des citoyens.

Les plus-values de l'investissement des citoyens et collectivités dans les énergies renouvelables sont nombreuses :

- **Des solidarités de proximité** entre citoyens et entre territoires ruraux bénéficiant des ressources énergétiques et territoires urbains concentrant la consommation et les capacités d'investissement, qui donnent chair à la cohésion territoriale et au lien social.
- **Les projets citoyens d'énergie renouvelable contribuent au développement territorial** et à une meilleure répartition des richesses entre territoires urbains et ruraux, procurant des bénéfices économiques pour ces derniers et contribuant à l'autonomie énergétique de tous.
- **Participer à la mise en place de circuits courts financiers** (et énergétiques) par la mobilisation de l'épargne locale : les habitants investissant localement viennent ainsi renforcer les ressources consacrées au développement des EnR. Avec l'effet levier de l'emprunt bancaire, ce sont potentiellement des dizaines de millions d'euros qui seront investis sur ces projets, avec des retombées qui seront à la fois économiques et fiscales.